

Depuis le 5 décembre, des centaines de milliers de salariés de tous les secteurs professionnels ont participé aux mobilisations contre la réforme de la retraite par points voulue par MACRON (17 décembre, 9, 11, 16 et 18 janvier...)

## Face au soutien populaire au mouvement social qui perdure

et à l'extension du mouvement dans la Police nationale qui menaçait de le lâcher, E. Macron a uniquement protégé de ce système de régression majeure du droit à la retraite les agents chargés du maintien de "l'ordre public".

Puis il a fait un geste, pour mettre dans sa poche, deux syndicats qui n'étaient pas dans le mouvement. Il a repoussé la mise en place de l'âge pivot de 2022 à 2027, mais..... en maintenant celui ci ensuite, en l'appelant « âge d'équilibre » ; un âge qui pourrait être de 65 ans ! Quelle mascarade.

## Aucune de ces mesures n'a retiré un seul secteur professionnel du mouvement, ni cassé son unité et sa détermination !

Mieux encore, les personnels de l'Opéra ont refusé que seuls ceux en activité échappent au régime à points et à l'âge de la retraite à 64 ans, ce qui revenait à abandonner les générations futures.

relève de la provocation (40 euros nets par mois l'an prochain) et a été rejetée massivement.

Les avocats sont maintenant en conflit ouvert avec le gouvernement.

Des ports sont bloqués. Des cheminots font grève depuis plus de 40 jours, d'autres alternent travail et jours de grève pour les grands moments de grève, comme viennent de le décider les agents de la RATP.

Dans l'enseignement, l'augmentation des salaires proposée pour compenser la baisse considérable de la pension

**24  
Janvier**

## Pour les personnels de la territoriale et de l'hôpital, il n'y rien à négocier !

Même pas la moindre proposition pour éviter la catastrophe annoncée. Pire même, le gouvernement a annoncé la fin des départs anticipés des personnels soignants, des égoutiers, auxiliaires de puériculture etc....

a alerté publiquement, le 9 janvier, le gouvernement sur le manque de prise en compte de la situation des territoriaux dans la réforme : fin de carrière difficile, pénibilité des métiers, niveau faible des primes, avenir du régime additionnel sur les primes (RAFP) ...

Le Président du Conseil supérieur de la Fonction publique territoriale (CSFPT), P. Laurent, maire UDI de Sceaux



## Nous sommes tous concernés !

Point besoin d'être mathématicien pour comprendre qu'une retraite qui serait liquidée par points acquis au cours de toute une carrière fait disparaître les calculs des pensions basés sur l'indice détenu les 6 derniers mois dans la fonction publique (donc le meilleur salaire) et sur la moyenne des 25 meilleures années dans le privé.

Comme le nombre de points acquis en début de carrière sera très faible du fait de la précarité, et de la faiblesse des rémunérations quand viendra l'heure de la retraite la liquidation du nombre de points acquis (10 euros l'achat d'un point pour 0,55 euros de pension) sera beaucoup plus faible. D'ailleurs le gouvernement est absolument incapable de sortir un logiciel sérieux pour permettre à chacun de calculer sa pension dans le futur régime.



## Nous ne savons toujours pas ce qu'est une retraite complète dans la nouvelle réforme (166 ou 167 trimestres aujourd'hui suivant la date de naissance), ni a fortiori le nouvel âge dit d'équilibre !

**24  
janvier**

Nous n'avons aucune information sur les conditions de prise en compte de la pénibilité. Le gouvernement est incapable de proposer un logiciel d'estimation pour que chacun connaisse son droit à la retraite.

Le gouvernement promet une retraite minimum 1000 euros pour une carrière complète (?), mais est ce simplement un complément à l'ex minimum vieillesse (ASPA) de 903 euros (au 1/1/2020) qui est récupérable sur succession ? Nous n'en savons rien également.

Tout cela relève d'une mauvaise farce, dont le seul but est de diminuer les pensions pour satisfaire les appétits aigus des grands groupes d'assurances et de placements bancaires comme le fameux « Black Rock ».

Enfin qui peut croire qu'une majorité de salariés va pouvoir assurer leur travail dans les conditions actuelles jusqu'à 64 ou 65 ans. C'est une hérésie. Actuellement près d'une personne sur deux dans le secteur privé fini sa carrière au chômage.

**Il est déterminant que chacun se pose la question de sa participation aux mobilisations en cours. Nous sommes déterminés, nombreux certes, mais pour gagner nous avons besoin de vous.**

**Nous luttons pour tous, pour nos enfants, nos petits enfants et les générations futures. Nous refusons l'effondrement de notre système de protection sociale comme nous refusons l'effondrement du secteur public de santé, du transport ferroviaire, de l'éducation ... *Quand tout sera privé, nous serons privés de tout !***

*Le 24 janvier  
nous serons là !*

